



COMMUNE DE
MONTREUX

Communiqué

Montreux, le 7 novembre 2025

Budget communal 2026 : une planification rigoureuse dans un contexte économique incertain

La Municipalité de Montreux présente un budget 2026 qui affiche un déficit de 4,5 millions sur une enveloppe globale de près de 204 millions. Des changements structurels au sein de l'administration et la nouvelle péréquation financière cantonale justifient une augmentation des charges de fonctionnement tout en maintenant un déficit constant.

Un contexte économique exigeant

Selon les dernières prévisions du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), la croissance suisse devrait s'établir à 1,3 % en 2025 et 1,2 % en 2026, traduisant les effets d'un climat international instable. À l'échelle cantonale, la Commission Conjoncture vaudoise anticipe une progression du PIB entre 0,8 % et 1,4 % en 2026. Malgré ces perspectives modérées, la stabilité du marché de l'emploi et la faible inflation offrent un socle de résilience. Pour Montreux, dont l'économie repose largement sur les services, le tourisme, les établissements privés et l'événementiel, la dépendance à la clientèle internationale demeure un facteur de vulnérabilité. La Municipalité continue toutefois de soutenir les activités culturelles et économiques locales, essentielles à la vitalité du territoire.

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise

Entrée en vigueur en 2025, la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) redéfinit les mécanismes de solidarité entre communes. Elle entraîne d'importants ajustements comptables pour Montreux, avec une refonte des contributions et redistributions liées aux charges cantonales et intercommunales. Le total des péréquations et factures cantonales s'élève à CHF 15,5 millions, en légère baisse par rapport à 2025. Ces éléments traduisent une évolution structurelle du système, désormais plus transparent et plus équitable, mais dont les effets financiers demeurent encore partiellement incertains.

Une situation financière maîtrisée

Le budget 2026 présente un résultat négatif de CHF 4,5 millions, mais conserve une marge d'autofinancement positive de CHF 1,2 million, signe d'une gestion prudente et responsable. Les charges de fonctionnement atteignent CHF 204 millions (+18,3 % par rapport à 2025), principalement en raison de la réorganisation de la péréquation et des contributions intercommunales. Les recettes, quant à elles, s'élèvent à près de CHF 200 millions (+18,6 %), portées notamment par des revenus exceptionnels, dont un legs de CHF 3,8 millions destiné à un fonds spécifique.

Les recettes fiscales demeurent stables à environ CHF 103 millions, tandis que le revenu du patrimoine progresse à CHF 11,6 millions, reflet d'une optimisation de la gestion des biens communaux.

Mesures organisationnelles et de gestion

En 2026, plusieurs ajustements structurels renforceront la coordination des services communaux, dont notamment la création d'une cellule de crise pour améliorer la préparation et la gestion des situations d'urgence, le regroupement des jeunes en formation sous une coordination unique afin de renforcer le suivi des apprenties et des apprentis, le rattachement de la bibliothèque municipale au Service famille et jeunesse, dans la perspective de créer un pôle socioculturel central ou encore l'intégration du bureau des manifestations au dicastère Économie, culture et tourisme, pour une meilleure cohérence dans la gestion des événements.

Ces mesures s'inscrivent dans une logique de rationalisation et de continuité des politiques publiques.

Une vision à long terme

Ainsi, malgré un contexte économique contraint, la Municipalité maintient ses investissements essentiels et poursuit une politique budgétaire équilibrée, centrée sur la qualité des prestations à la population et la maîtrise des coûts. La fin prochaine du projet de rénovation du Centre de congrès (2m2c) marquera une étape-clé, en offrant un outil modernisé au service du développement économique et culturel de Montreux.

La Municipalité entend poursuivre une approche fondée sur la responsabilité, la vigilance et la durabilité, afin de garantir la stabilité financière et le dynamisme du territoire.

La Municipalité

Contacts :

Olivier Gfeller, Syndic : 021 962 77 74 – olivier.gfeller@montreux.ch

Serge Gard, Chef du service des finances : 021 962 77 90 – serge.gard@montreux.ch